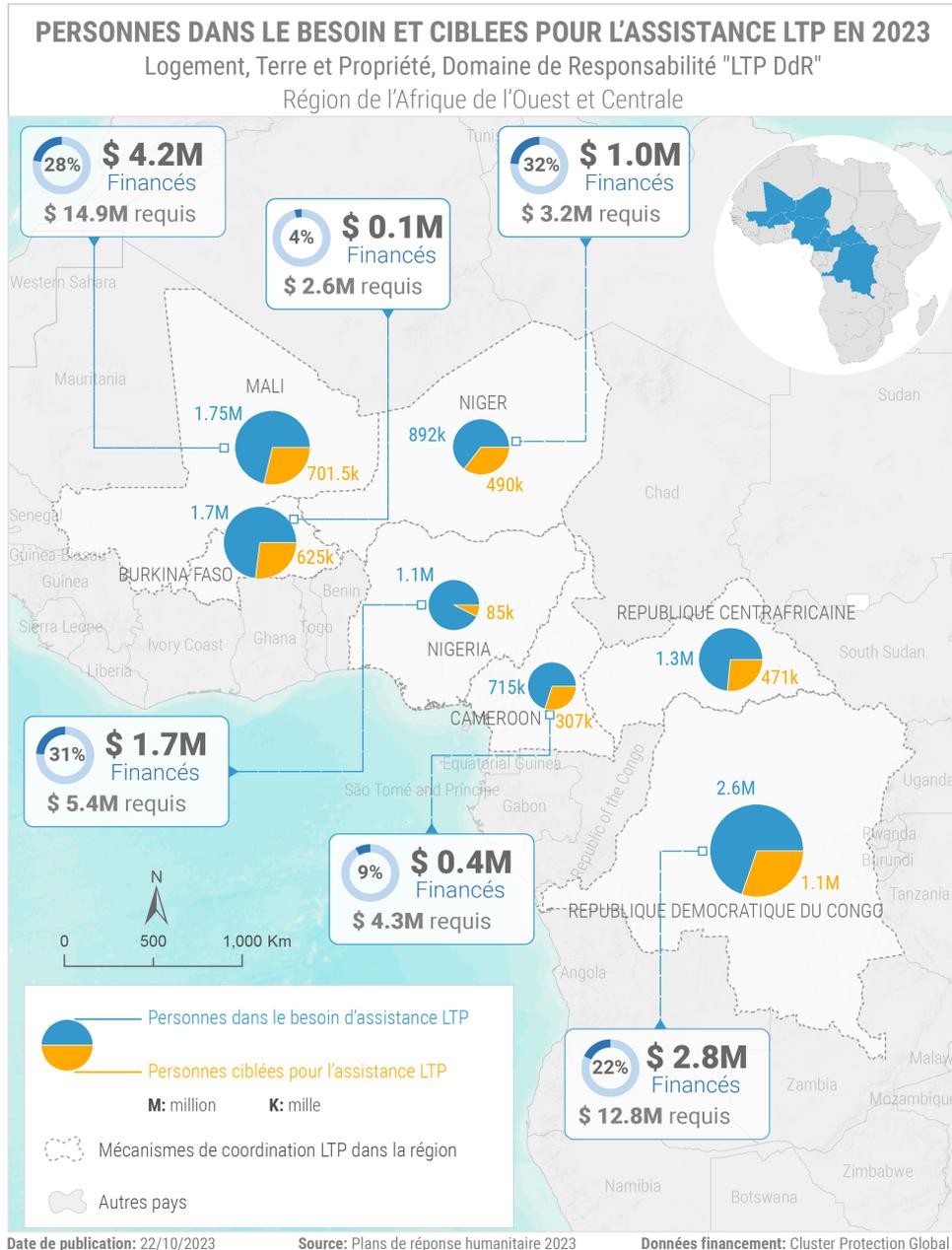


INTÉGRER LES QUESTIONS DE LOGEMENT, TERRE ET PROPRIÉTÉ (LTP) DANS LA RÉPONSE HUMANITAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST & CENTRALE

DÉC
2023



Qu'est-ce que LTP ?

Les droits au Logement, Terre et Propriété (LTP) découlent du droit international et du droit à un logement convenable. Ils concernent ce qui permet aux personnes de vivre sur leur terre et d'utiliser leur propriété. Dans la réponse humanitaire, les droits LTP c'est le fait d'avoir un foyer sans crainte de l'expulsion forcée; un lieu qui offre abri, sécurité et permet d'assurer sa subsistance.

LTP dans les urgences

Les problèmes liés au LTP sont au cœur des déplacements et sont importants à toutes les phases d'une réponse. Il est crucial de traiter les questions LTP dès que possible, en particulier en ce qui concerne les expulsions forcées, ainsi que pour des solutions efficaces à moyens et à long terme. Ignorer ces questions peut causer des préjudices et compromettre les efforts de réponse.

Huit raisons d'intégrer les questions de LTP dans la réponse humanitaire*

- 1 Sauver des vies, en évitant de nouveaux déplacements et de nouvelles violations des droits de l'homme
- 2 Adapter l'action humanitaire à la complexité des environnements urbains
- 3 Assurer l'égalité d'accès à l'aide humanitaire
- 4 Promouvoir l'accès à la justice en situation de crise et contribuer à des solutions durables
- 5 Protéger les femmes et les aider à se rétablir
- 6 Soutenir les échelons locaux et combler l'écart avec la transition/le développement
- 7 Prévention des conflits et la construction de la paix
- 8 Traiter les cas de perte ou d'impossibilité de récupérer sa terre ou son domicile après une catastrophe

"J'ai hérité cette parcelle de mes parents de manière orale. J'ai toujours considéré la terre comme une ressource naturelle simple que je pourrais utiliser pour subvenir à mes besoins et à ceux de ma famille. J'ai vu plusieurs conflits fonciers dans ma communauté, et c'est le chef du village qui les gère avec ses conseillers. Il y a des cas où la terre est prêtée à des individus ou à des personnes déplacées pour diverses raisons. Cela conduit généralement à des conflits. De nombreuses familles comme la mienne ont peur de prêter leur terre à des proches ou à des personnes déplacées qui en ont besoin." **Ibrahim, agriculteur dans la province de Tillabéri, Niger.**

L'impact intersectoriel dans les situations d'urgence



La programmation en sécurité alimentaire et de moyens de subsistance nécessite une compréhension de la relation entre les participants du projet et l'accès à leur propriété et à leur terre, en particulier les terres agricoles afin de permettre les moyens de subsistance et le relèvement rapide.



Pour les programmes d'eau, assainissement et hygiène (WASH) et d'éducation, des terres sont nécessaires pour fournir des infrastructures temporaires ou permanentes, ce qui nécessite des critères clairs pour la sélection des sites afin d'éviter des expulsions forcées, les retards dans les travaux de construction ou l'occupation des terres privées sans l'accord préalable du propriétaire.



Pour les acteurs impliqués dans la coordination et la gestion des camps (CCCM), il est également important de comprendre les arrangements fonciers dans le contexte de la sélection des sites, les autorisations de la construction nécessaires et la manière de faciliter l'accès à l'eau et aux terres agricoles.



Les acteurs du secteur de l'abri visent à protéger et à garantir les droits LTP en fournissant une assistance en matière d'abris et des articles non-alimentaires. Pour cela, ils doivent prendre soigneusement en compte les droits des propriétaires terriens et des membres de la communauté hôte afin de garantir la sécurité d'occupation et de prévenir les expulsions (forcées) et les litiges.

Recommandations

- Reconnaître le rôle des droits LTP dans les situations d'urgences **en les intégrant dès le début dans les réponses d'urgences**, y compris dans les mécanismes des réponses rapides inter-agences (RRMs).
- Soutenir les efforts de plaidoyer pour améliorer **l'accès aux droits LTP** pour les populations touchées par les conflits dans les contextes d'urgences.
- **Augmenter le financement** du secteur LTP, en particulier pour renforcer la coordination et la collecte des données.
- Pour les leads & co-leads des groupes de travail LTP, élaborer **des méthodologies uniformes** pour mieux collecter les données liées au LTP y compris l'impact sur d'autres secteurs de la réponse, ainsi que les données désagrégées des groupes sociaux.
- Renforcer la capacité d'autres secteurs concernés (Abris, moyens de subsistance, etc.) à **identifier, atténuer et gérer les problèmes liés au LTP dans leurs domaines d'intervention.**
- **Renforcer la coordination et les synergies** entre les groupes de travail LTP et les autres clusters en incluant leur participation dans les discussions des groupes de travail LTP.
- **Inclure systématiquement les problèmes liés au LTP dans les documents stratégiques**, tels que l'aperçu des besoins humanitaires (HNO) et le plan de réponse humanitaire (HRP), en mettant particulièrement l'accent sur les dimensions intersectorielles des activités LTP en cas d'urgence.